

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes
  - 3.5 Avis d'audiences
  - 3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires
  - 3.7 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

### 3.2 RÉGLEMENTATION

#### 3.2.1 Consultation

Règlement modifiant la Norme canadienne 21-101, *Le fonctionnement du marché*

Règlement modifiant la Norme canadienne 23-101, *Les règles de négociation*

Modification de l'Instruction complémentaire 21-101, *Le fonctionnement du marché*

Modification de l'Instruction complémentaire 23-101, *Les règles de négociation*

Décision n° 2006-PDG-0230 du 14 décembre 2006 (décision générale)

(voir section 7.2.1 du présent bulletin)

### 3.2 RÉGLEMENTATION

#### 3.2.2 Publication

#### DÉCISION 2006-PDG-0225

#### **Décision générale relative à la dispense d'inscription à titre de courtier relativement au placement ou à la vente de titres désignés aux paragraphes 1° et 2° de l'article 41 de la Loi sur les valeurs mobilières**

Vu l'article 26 du Projet de loi n° 29, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives*, adopté le 13 décembre 2006, 2<sup>e</sup> session, 37<sup>e</sup> législature, Québec (la « Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières »), qui prévoit l'abrogation des articles 41 et 42 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »);

Vu les articles 41 et 42 de la Loi qui prévoient respectivement une dispense de l'obligation d'établir un prospectus lors du placement des titres qui y sont désignés et les conditions de cette dispense;

Vu l'article 26 de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières qui entrera en vigueur à la date fixée par le gouvernement;

Vu l'article 45 de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières qui prévoit l'abrogation des articles 154 et 155 de la Loi;

Vu le paragraphe 2° de l'article 154 de la Loi, qui prévoit une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier pour les personnes qui y sont mentionnées lors du placement ou de la vente de titres désignés aux paragraphes 1° et 2° de l'article 41 de la Loi;

Vu l'article 155 de la Loi qui prévoit les conditions de la dispense prévue au paragraphe 2° de l'article 154 de la Loi;

Vu l'article 45 de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières qui entrera en vigueur à la date de la sanction de cette loi;

Vu l'utilité de préserver le bénéfice de la dispense d'inscription pour les personnes visées au paragraphe 2° de l'article 154 de la Loi jusqu'à l'abrogation des articles 41 et 42 de la Loi;

Vu les articles 148 et 149 de la Loi qui prévoient l'obligation, pour un courtier et un représentant d'un courtier, respectivement, de s'inscrire auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») s'ils désirent exercer des activités à ce titre;

Vu le pouvoir de l'Autorité, en vertu de l'article 263 de la Loi, de dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations qui sont prévues par les titres deuxième à sixième de la Loi ou par règlement, et ce, aux conditions qu'elle détermine, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu la recommandation de la Surintendante de la distribution;

En conséquence :

L'Autorité, en vertu de l'article 263 de la Loi, dispense toute banque ou banque étrangère autorisée figurant aux annexes I, II et III de la *Loi sur les banques* (L. C. 1991, c. 46 [L.R.C., c. B-1.01]), la Caisse centrale Desjardins du Québec constituée en vertu de la *Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins* (L.Q. 1989, c. 113), toute coopérative de services financiers au sens de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) et toute société d'entraide économique ou fédération de sociétés d'entraide économique régie par la *Loi sur les sociétés d'entraide économique* (L.R.Q., c. S-25.1) ainsi que les personnes physiques agissant pour leur compte, de l'obligation d'inscription à titre de courtier ou de représentant d'un courtier, selon le cas, dans la mesure où elles effectuent le placement ou la vente de titres désignés aux paragraphes 1° et 2° de l'article 41 de la Loi, et ce, à la condition que soient respectées les obligations imposées par les articles 160 à 163 et 166 de la Loi.

La présente décision prendra effet à la date de la sanction de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et cessera de s'appliquer à la date de l'entrée en vigueur de l'article 26 de cette loi.

Fait le 14 décembre 2006.

---

Jean St-Gelais  
Président-directeur général

[LVM : 41 (1), (2), 42, 45, 148, 149, 154 (2), 155, 160 à 163, 166, 263]

## **Décision générale relative à la dispense d'inscription à titre de courtier relativement au placement ou à la vente de titres désignés aux paragraphes 1° et 2° de l'article 41 de la *Loi sur les valeurs mobilières***

Le 14 décembre 2006, l'Autorité des marchés financiers a octroyé, au bénéfice des institutions présentement visées au paragraphe 2° de l'article 154 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chapitre V-1.1) (la « Loi ») et des personnes physiques agissant pour leur compte, une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier ou de représentant d'un courtier, selon le cas, relativement au placement ou à la vente de titres désignés aux paragraphes 1° et 2° de l'article 41 de la Loi.

Cette décision a été rendue étant donné l'abrogation des articles 154 et 155 de la Loi aux termes de l'article 45 de la *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives* (le « projet de loi 29 » ou « *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières* ») qui est entré en vigueur au moment de la sanction du projet de loi 29, soit le 14 décembre 2006.

Or, malgré l'abrogation des articles 154 et 155 de la Loi, l'article 26 de la *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*, qui prévoit l'abrogation des articles 41 et 42 de la Loi, n'entrera en vigueur qu'à la date fixée par le gouvernement.

Afin de préserver le bénéfice de la dispense prévue au paragraphe 2° de l'article 154 de la Loi, il devenait donc nécessaire de dispenser par voie de décision générale les institutions visées au paragraphe 2° de l'article 154 de la Loi ainsi que les personnes physiques agissant pour leur compte de l'obligation d'inscription à titre de courtier ou de représentant d'un courtier, selon le cas, aux mêmes conditions que celles prévues à l'article 155 de la Loi et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur de l'article 26 de la *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*.

### **Questions**

Pour toute question, prière de s'adresser à :

Sophie Jean  
Conseillère en réglementation  
Autorité des marchés financiers  
(514) 395-0558, poste 4786  
[sophie.jean@lautorite.qc.ca](mailto:sophie.jean@lautorite.qc.ca)

### **3.3 AUTRES CONSULTATIONS**

Aucune information.

### **3.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DES COURTIER, CONSEILLERS, CABINETS ET LEURS REPRÉSENTANTS, AINSI QUE DES SOCIÉTÉS ET REPRÉSENTANTS AUTONOMES**

#### **3.4.1 Inscription de firmes**

##### **3.4.1.1 Courtiers en valeurs**

Aucune information

#### 3.4.1.2 Conseillers en valeurs

Aucune information

#### 3.4.1.3 Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
512690	4349393 Canada inc.	Daniel Bard	Assurance collective de personnes	2006-12-13
512694	Groupe Financier Turcotte & Turcotte inc.	Luc Turcotte	Assurance de personnes	2006-12-11
512724	Sedna Inc.	Éric Marchant	Assurance de personnes	2006-12-11
512730	Assurances Mario Sebastiani Inc.	Mario Sebastiani	Assurance de dommages	2006-12-13
512737	Services Financiers Dalla inc.	Stephan Dalla	Assurance de personnes	2006-12-11

### 3.4.2 Agréments ou autorisations à titre de dirigeants et dirigeants responsables

#### 3.4.2.1 Courtiers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Blackmont Capital Inc. :

- Achtymichuk, Robert Michael
- Bekker, Keith Martin
- Bereskin, Michael Jeffrey
- Bitar, Adnan Wadih
- Copithorne, Roger Francis
- Cunningham, William Henry
- Galloway, Murray Gordon
- Herman, Richard Christian
- Jones, Laura Michelle

- Klax, Michael
- Leggatt, Craig
- Matheson, Robin Marshall
- Quail, Mary-Ann

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Marchés mondiaux CIBC inc. :

- Bedard, Christopher James
- Kennedy, Stephen Patrick

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de RBC Dominion Valeurs Mobilières inc. :

- Allen, Richard Thomas Stephen
- Kelly, Glenn Henry Jr.

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Valeurs Mobilières TD inc. :

- Davis, Earl Randolph
- Kroeker, John David

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Barrett, Douglas Percival  
Capital Wellington Ouest Inc.
- Bristow, Diana Gail  
BMO Nesbitt Burns Inc.
- Cromar, Donald Peter  
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
- Ferguson, Terry Douglas  
Valeurs Mobilières Union Ltée
- McLellan, Padmini  
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- Morrisroe, Sharon Jane  
Raymond James Ltée
- Pederson, Bradley Allan  
Merrill Lynch Canada inc.
- Sabourin, Francis  
Partenaires financiers Richardson Limitée
- St-Amour, Karine

Le Groupe Option Retraite inc.

#### 3.4.2.2 Conseillers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Lombard Odier Darier Hentsch (Canada), société en commandite :

- Cardin, Pierre
- Chrétien-Desmarais, France

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Boucher, Sylvie  
Fiducie Desjardins inc.
- Larivière, Joanne  
Gestion de placements Innocap inc.
- O'Reilly, Daniel  
Beutel, Goodman & compagnie ltée
- Summers, Keith  
Corporation financière Unie

#### 3.4.2.3 Cabinets de services financiers

Agrément à titre de dirigeant responsable des personnes suivantes :

- Duclos, Ghislain  
Duclos Assurances inc.

### 3.4.3 Cessations de fonctions d'un dirigeant ou d'un dirigeant responsable

#### 3.4.3.1 Courtiers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Mountain, James William  
Scotia Capitaux Inc.

- O'Brien, Paula Alice  
Marchés mondiaux CIBC inc.
- Omoumi, Hamid  
Valeurs Mobilières TD inc.
- Raptopulos, Michael (Mike)  
Valeurs Mobilières Crédit Suisse (Canada), Inc.
- Robinson, Jonathan Lewis  
Partenaires Westwind Inc.
- Vinet, Ronald Phillip  
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- Wilson, Edith  
Blackmont Capital Inc.

#### 3.4.3.2 Conseillers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Gestion de placements TD inc. :

- Cimoroni, Sandra
- Fortin, Louis Rémy

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Irvine, Mary  
Gestion de placements Highstreet
- Iyer, Srikanth Gopalakrishnan  
Société en commandite Conseillers Guardian Capital
- Martineau, Christian  
Investissements Standard Life inc.

#### 3.4.3.3 Cabinets de services financiers

Cessation de fonctions à titre de dirigeant responsable des personnes suivantes :

- Duclos, Réjean  
Duclos Assurances inc.

### 3.4.4 Cessations, interruptions, non-renouvellements, radiations, révocations et suspensions des représentants autorisés

#### 3.4.4.1 Courtiers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Marchés mondiaux CIBC inc., vu la cessation de cette activité :

- Boughtflower, Wilma Jean
- Holmes, Richard James Stott
- O'Brien, Paula Alice

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Valeurs Mobilières TD inc., vu la cessation de cette activité :

- Coulen, Ryan Peterson
- Omoumi, Hamid

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- McConkey, Nadyne Lee  
Société de valeurs mobilières E\*TRADE Canada
- McDougall, Lynne Michelle  
Valeurs Mobilières GRS inc.
- Ouellette, Fabien Norbert  
Valeurs Mobilières HSBC (Canada)Inc.
- Randle, George, Maitland  
Edward Jones
- Robinson, Jonathan Lewis  
Partenaires Westwind Inc.
- Roux, Marjolaine  
Le Groupe Option Retraite inc.
- Vinet, Ronald Phillip  
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- Weisser, Claudia  
Valeurs Mobilières Berkshire inc.

### 3.4.4.2 Conseillers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Fiducie Desjardins inc., vu la cessation de cette activité :

- Archambault, Martin
- Demers, Wallace

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- Iyer, Srikanth Gopalakrishnan  
Société en commandite Conseillers Guardian Capital

### 3.4.4.3 Cabinets de services financiers

#### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces informations auprès du d'un agent d'information au :

Québec : (418) 525-0337  
Montréal : (514) 395-0337  
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial

2b	Régime d'assurance collective	D	Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c	Régime de rentes collectives	E	Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a	Assurance de dommages (Agent)	F	Placement de parts permanentes et de parts privilégiées
3b	Assurance de dommages des particuliers (Agent)		
3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)		
4a	Assurance de dommages (Courtier)		
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)		
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)		
5a	Expertise en règlement de sinistres		
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers		
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises		
5d	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur		
5e	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers		
5f	Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises		
6	Planification financière		
7	Courtage en épargne collective		
8	Courtage en contrats d'investissements		
9	Courtage en plans de bourses d'études		

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
169443	Abdo	Hind	7	2006-12-07
170916	Al-Shami	Rashad	7	2006-12-08
167370	Ano	Pascal Koffi	4A	2006-12-12
164831	Appleby	Mathieu	1B	2006-12-08

100486	Armand	Huguette	7, F	2006-12-07
100568	Arseneault	Linda	4A	2006-12-08
141713	Beaupré	Sylvie	7, F	2006-12-07
141714	Bergeron	Manon	1A, 6	2006-12-08
168243	Berkhuizen	Frederick	7	2006-12-08
103105	Bienvenu	Manon	4A	2006-12-13
103496	Blanchet	Yves	7	2006-12-07
167578	Boivin	Marie-Luce	4B	2006-12-11
103814	Boivin	Carole	5A	2006-12-12
104040	Borduas	Danièle	7	2006-12-07
168623	Bouchard	Guylaine	7, F	2006-12-07
104452	Boudreau	Serge	7, F	2006-12-07
146511	Boudreau	Stéphanie	7	2006-12-08
155212	Boudreault	Josée	7, F	2006-12-07
159287	Bou langer	Sylvie	7, F	2006-12-07
165216	Brassard	Alexandre	1A	2006-12-07
105356	Brouillette	Denis	7	2006-12-08
141749	Bédard	Patrick	7	2006-12-12
168665	Bélanger-Pouliot	Elsie	1A	2006-12-08
103076	Bézier	Murielle	7, F	2006-12-12
106349	Cayer	Yvan	7	2006-12-13
170943	Chemlali	Abderraouf	1A	2006-12-08
169493	Chevarie	Nadia	1A	2006-12-08
140566	Coulombe	Carolle	7, F	2006-12-12
169644	Cueto	Perry-Lee	7	2006-12-07
108999	Daviau	Pierre	7	2006-12-12
150741	De Grandpré	Diane	7	2006-12-07
157007	Demers	Francine	4A	2006-12-08
158612	Domon	Jean-Sébastien	4A	2006-12-08
171773	Dubuc-Malo	François	1A	2006-12-08
110848	Dubé	Martine	7, F	2006-12-12
111216	Dugas	Bernard	2A, 6	2006-12-07
170180	Duval	Karine	1A	2006-12-07
111704	Dyotte	Alexandra	3B	2006-12-13
165409	Dépatie	Frédéric	1A	2006-12-08
169144	El Aissaoui	El Hassane	7	2006-12-07
170175	Erembert	Logan Claude	1A	2006-12-08
170323	Estevez	Justo Raul Fede	1A	2006-12-08
145940	Fairfield	Marc-André	7	2006-12-12
136161	Folco	Céleste	7	2006-12-08
112735	Fortin	Sylvain	7, F	2006-12-08

161776	Fortin	Daniel	1A	2006-12-08
164102	Foucault	Isabelle	7, F	2006-12-07
170591	Franco	Etienne	7	2006-12-08
112931	Fraser	Manon	1A, 2A, 6, 7	2006-12-08
114067	Gauthier	Martial	7, F	2006-12-07
114042	Gauthier	Linda	4A	2006-12-13
154074	Gauvin	Olivier	7	2006-12-07
165135	Gilbert	Nicolas	7	2006-12-12
115013	Gosselin	Daniel	4A	2006-12-11
142688	Grandmont	Claude	7	2006-12-07
170370	Grenier	Catherine	7	2006-12-12
148528	Grig	Jean-Philippe	1A	2006-12-08
155465	Guimond	Line	7, F	2006-12-08
114173	Gélinas	Alain	1A, 2A	2006-12-13
168089	Haman	Éric	7	2006-12-07
166597	Hazan	Gay	7	2006-12-12
116615	Howe	Mary Margaret	7	2006-12-08
116628	Huard	Chantal	4C	2006-12-11
157609	Huot	Jeanne	4B	2006-12-08
116251	Hébert	Carole	7, F	2006-12-12
166074	Imani	Maxime	7	2006-12-07
170820	Imsirovic	Sajda	7	2006-12-12
154040	Isabelle	Manon	7, F	2006-12-07
170388	Kabatnikova	Marketa	1A	2006-12-07
142343	Karageorgou	Maria	7	2006-12-12
165348	Khalid	Amir	7	2006-12-08
161173	Kutsopulos	Iossif	7	2006-12-12
164774	Kypriotis	Olga	1A	2006-12-07
120636	L'Écuyer	Normand	7	2006-12-07
142031	Laflamme	Sylvie	7, F	2006-12-07
118539	Lalande	Françoise	7, F	2006-12-07
118687	Lamarre	Antoine	7, F	2006-12-07
166255	Lapointe	Christiane	7, F	2006-12-07
119691	Larouche	Pierre	1A, 2A	2006-12-13
168798	Laurent	Isabelle	7, F	2006-12-07
120316	Leblanc	Carole	7	2006-12-13
167417	Leblanc	Yves	7	2006-12-13
144821	Leclerc	Yvon Junior	7	2006-12-12
104937	Lefebvre-Boyd	Lise	7	2006-12-08
147467	Lemieux	Annette	7, F	2006-12-07
155436	Lenoir	Monique	7	2006-12-07

121967	Loisel	Jocelyne	7	2006-12-07
145427	Lyons	Sherry	7	2006-12-12
163062	Martel	Carole	7	2006-12-07
161802	Marzano	Rosemary	7	2006-12-12
164734	Maurice	Danielle	7	2006-12-12
168706	McKinney	Nadia	7	2006-12-08
168319	Moisan	Myriam	7	2006-12-11
161560	Montembeault	Marielle	3B	2006-12-08
124267	Morasse	Hélène	7, F	2006-12-12
132286	Morin-Thérien	Francine	7	2006-12-07
124558	Morissette	France	7	2006-12-12
166377	Ouellet	Martin	1B	2006-12-08
155836	Ouellet-Gendron	Alexandre	7	2006-12-07
170010	Paquet	Sébastien	7, F	2006-12-08
148041	Paquette	Alexandre	7	2006-12-07
154639	Parent	Alain	2B	2006-12-13
126129	Pasupathy	Jeyacandeepan	9	2006-12-08
126469	Pelletier	Richard	6, 7, F	2006-12-07
168667	Pilote	Mireille	1A	2006-12-13
143404	Pratte	Serge	9	2006-12-07
127902	Pronovost	Gisèle	7, F	2006-12-07
159524	Proulx	Isabelle	7, F	2006-12-12
154252	Racicot	Carole	3B	2006-12-12
152576	Richelmi-Richard	Christiane	4A	2006-12-12
170322	Robert	Anne Céleste	1A	2006-12-07
149077	Rodney	Girard	5D	2006-12-08
167762	Ross	Stephen	7	2006-12-08
129490	Rossi	Silvana	7	2006-12-07
162161	Rouette	Amélie	7, F	2006-12-07
150789	Rousseau	Jean-François	7	2006-12-12
129661	Roux	Manon	7, F	2006-12-11
129868	Roy	Nathalie	7	2006-12-07
139701	Roy	Geneviève	7, F	2006-12-11
130085	Sabourin	Jocelyne	7	2006-12-07
144286	Safos	Maria	7	2006-12-12
134859	Savard	René	2A	2006-12-13
130546	Sayegh	Adel	9	2006-12-12
155636	Sciacca	Nadia	7	2006-12-08
166574	Silverstone	Jeffrey	7	2006-12-08
131036	Simoneau	Karoll	1A	2006-12-07
164652	Sissoko	Seydou	1A	2006-12-12

131416	St-Germain Marleau	Claudette	7	2006-12-11
163665	Staikos	Maria	7	2006-12-12
144557	Stevenson	Thomas Andrew	7	2006-12-08
151377	Sénécal	Céline	7	2006-12-12
159969	Tardif	Patrice	7	2006-12-13
146124	Theodorakopoulos	Catherine	7	2006-12-12
162958	Thibault	Josée	7, F	2006-12-07
132448	Thibeault	Evans	1A	2006-12-13
160579	Thiennot	Martine	7	2006-12-13
132824	Tremblay	Chantal	7, F	2006-12-07
132817	Tremblay	Catherine	6	2006-12-11
163842	Trudel	Nicole	1A	2006-12-08
171160	Vandeweghe	Guylaine	1A	2006-12-08
164400	Vaz	Sylvie	7	2006-12-07
165756	Vizarro	Alexandre	7	2006-12-07
137730	Vrionis	Maria	7	2006-12-12
129306	Weisser	Claudia	1A	2006-12-13
134549	Wermenlinger	Laurent	1A, 6	2006-12-12
111796	Émond	Jean-François	1A, 6, 7	2006-12-08

### 3.4.5 Refus d'inscription d'une firme

Aucune information.

### 3.4.6 Cessations, radiations et suspensions des firmes inscrites

#### 3.4.6.1 Courtiers en valeurs

Aucune information.

#### 3.4.6.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

#### 3.4.6.3 Cabinets de services financiers

Aucune information.

#### 3.4.6.4 Sociétés et représentants autonomes

Aucune information.

#### 3.4.6.5 Représentants de cabinets de services financiers (en vertu de l'article 218 de la LDPSF)

Aucune information.

### 3.4.7 Suspensions et radiations des OAR

#### 3.4.7.1 Membres de l'ACCOVAM

Aucune information.

#### 3.4.7.2 Membres de la CSF

Aucune information.

#### 3.4.7.3 Membres de la ChAD

Aucune information.

### 3.5 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

### 3.6 SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET DÉCISIONS DISCIPLINAIRES

Aucune information.

### 3.7 AUTRES DÉCISIONS

#### 3.7.1 Dispenses

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- Ferguson, Terry  
Valeurs Mobilières Union Ltée

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale n° Q-9 afin de lui permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité, en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du directeur, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;

- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du directeur, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

Dispense relative à la préparation professionnelle.

- Le Corroller, Laure  
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Cette personne est dispensée de l'application du paragraphe 2 de l'article 44 de l'Instruction générale n° Q-9 concernant la formation requise.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant devra avoir réussi le cours sur la négociation des contrats à termes de l'Institut canadien des valeurs mobilières dans les 12 mois à compter de la présente.

### 3.7.2 Exercice d'une autre activité

Une autorisation a été accordée au représentant afin d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés. L'activité est limitée aux contrats à termes.

- Le Corroller, Laure  
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Une autorisation a été accordée au représentant afin d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés.

- Lewis, Marc-André  
Gestion de portefeuille Natcan inc.

### 3.7.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

#### **Instinet Canada Limited**

Approbation de la prise de position importante de 100 % du capital-actions de Instinet Canada Limited, courtier en valeurs de plein exercice par Nomura Holdings, Inc. Cette prise de position importante se fait par la société Instinet Incorporated.

#### **Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)**

##### **Blackmont Capital Inc.**

Approbation d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Rockwater Capital Corporation en faveur de Blackmont Capital Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Rockwater Capital Inc. renonce à concourir est de 52 400 000 \$.

Approbation d'un emprunt de 1 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Rockwater Capital Corporation en faveur de Blackmont Capital Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Rockwater Capital Inc. renonce à concourir est de 53 900 000 \$.

##### **CanDeal.ca.Inc.**

Approbation d'un emprunt de 208 108.25 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Basis 100 Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Basis 100 Inc. renonce à concourir est de 208 108.25 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 208 108.25 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Basis 100 Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Basis 100 Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

Approbation d'un emprunt de 89 189 \$ assorti d'une renonciation à concourir de BMO Nesbitt Burns Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel BMO Nesbitt Burns Inc. renonce à concourir est de 89 189 \$.

Approbation d'un emprunt de 208 108.25 \$ assorti d'une renonciation à concourir de CIBC World Markets Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel CIBC World Markets Inc. renonce à concourir est de 208 108.25 \$.

Approbation d'un emprunt de 89 189 \$ assorti d'une renonciation à concourir de National Bank Financial Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel National Bank Financial Inc. renonce à concourir est de 89 189 \$.

Approbation d'un emprunt de 208 108.25 \$ assorti d'une renonciation à concourir de RBC Dominion Securities Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel RBC Dominion Securities Inc. renonce à concourir est de 208 108.25 \$.

Approbation d'un emprunt de 89 189 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Scotia Capital Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Scotia Capital Inc. renonce à concourir est de 89 189 \$.

Approbation d'un emprunt de 208 108.25 \$ assorti d'une renonciation à concourir de TD Securities Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel TD Securities Inc. renonce à concourir est de 208 108.25 \$.

Approbation d'un emprunt de 3 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de TD Securities Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel TD Securities Inc. renonce à concourir est de 3 208 108.25 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de TD Securities Inc. en faveur de CanDeal.ca.Inc., courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel TD Securities Inc. renonce à concourir est de 208 108.25 \$.

### **Dundee Securities Corporation**

Approbation d'un emprunt de 9 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de DWM Inc. en faveur de Dundee Securities Corporation, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel DWM Inc. renonce à concourir est de 111 000 000 \$.

### **Genuity Capital Markets**

Approbation d'un emprunt de 5 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de David Kassie en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel David Kassie renonce à concourir est de 5 000 000 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 5 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de David Kassie en faveur de Genuity Capital Markets, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel David Kassie renonce à concourir est de 0 \$.

### **Global Securities Corporation**

Approbation du remboursement d'un emprunt de 100 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Oxford Bancorp Inc. en faveur de Global Securities Corporation, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Oxford Bancorp Inc. renonce à concourir est de 1 948 000 \$.

### **Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.**

Approbation d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. en faveur de Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. renonce à concourir est de 12 500 000 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. en faveur de Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. renonce à concourir est de 11 500 000 \$.

**Questrade, Inc.**

Approbation du remboursement d'un emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de 2000007 Ontario Inc. en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel 2000007 Ontario Inc. renonce à concourir est de 50 000 \$.

Approbation d'un emprunt de 32 049.90 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Dean Percy en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Dean Percy renonce à concourir est de 80 746.50 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 57 196.60 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Dean Percy en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Dean Percy renonce à concourir est de 23 549.90 \$.

Approbation d'un emprunt de 43 238.62 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Edward Kholodenko en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Edward Kholodenko renonce à concourir est de 590 060.40 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 213 917.24 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Edward Kholodenko en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Edward Kholodenko renonce à concourir est de 376 143.16 \$.

Approbation d'un emprunt de 36 641.23 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gerhson Jay Miskin en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Gerhson Jay Miskin renonce à concourir est de 133 946.16 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 85 179.23 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gerhson Jay Miskin en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Gerhson Jay Miskin renonce à concourir est de 48 766.93 \$.

Approbation d'un emprunt de 22 144.09 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Polaris Capital LP en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Polaris Capital LP renonce à concourir est de 255 066.31 \$.

Approbation du remboursement d'un emprunt de 887 600 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Puertollano LLC en faveur de Questrade, Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Puertollano LLC renonce à concourir est de 0 \$.

**TD Securities Inc.**

Approbation d'un emprunt de 100 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de The Toronto-Dominion Bank en faveur de TD Securities Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel The Toronto-Dominion Bank renonce à concourir est de 650 000 000 \$.

**Wellington West Capital Markets Inc.**

Approbation du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Wellington West Capital Inc. en faveur de Wellington West Capital Markets Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Wellington West Capital Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

Approbation d'un emprunt de 4 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Wellington West Holdings Inc. en faveur de Wellington West Capital Markets Inc, courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Wellington West Holdings Inc. renonce à concourir est de 4 000 000 \$.

**3.7.4 Autres**

Aucune information.